

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Conseillers en exercice :	35
Présents :	22
Absents :	13
Pouvoirs :	10
Votants :	32
Convoqués le : 20 janvier 2017	

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JANVIER 2017**

L'an deux mil dix sept le vingt six janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Monsieur Stéphane LAZERME, Madame Josyane MELEARD, Madame Christine FLECK, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Pascal FROUIN, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Luc-Michel FOUASSIER, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Edith TROUVE, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Marie TISSIER, Madame Raymonde FARADE, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Anne-Marie CADART, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Marie-Laure MORELLI, Madame Isabelle CROS, Monsieur Jean-Paul CHONION.

ABSENTS EXCUSES : Madame Dominique BERNARD, Madame Sarah BENHAMOU, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Monsieur Emmanuel COUTHON, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Karine SEBAHOUN, Monsieur Christophe BOURGES, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Arnaud ROBIN, Monsieur Charles KLINZING.

ABSENTS NON EXCUSES : Monsieur Dominique LEBRETON, Madame Monique GRALL, Monsieur Bruno WITTMAYER.

POUVOIRS DE : Madame Dominique BERNARD	à	Monsieur Jean-François ONETO
Madame Sarah BENHAMOU	à	Madame Edith TROUVE
Monsieur Jean-Claude DEBACKER	à	Monsieur Jacques VERDIER
Monsieur Emmanuel COUTHON	à	Madame Raymonde FARADE
Monsieur Ziain TADJINE	à	Monsieur Stephen LAZERME
Madame Karine SEBAHOUN	à	Madame Marie TISSIER
Monsieur Christophe BOURGES	à	Madame Suzanne BARNET
Madame Isabelle DUPUIT	à	Madame Josyane MELEARD
Monsieur Arnaud ROBIN	à	Madame Christine FLECK
Monsieur Charles KLINZING	A	Madame Isabelle CROS

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Christine FLECK, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2017/.....

Parafe

- 1) L'engagement financier préalable au vote du Budget Primitif 2017 – Autorisation de dépenses d'investissement – Budgets Ville – Assainissement – Eau – Location de salles **a été adopté à l'unanimité.**
- 2) La convention d'occupation temporaire du domaine public entre la commune et KOSC Telecom suite à la cession des équipements constitutifs du réseau DSL par COMPLETEL **a été adoptée à l'unanimité.**
- 3) Les travaux d'entretien du Bois des Pins – Année 2017 **ont été adoptés à l'unanimité.**
- 4) La coupe de bois sur des parcelles du Bois des Pins – Année 2017 **a été adoptée à l'unanimité.**
- 5) La convention cadre entre la Ville d'Ozoir-la-Ferrière et son CCAS **a été adoptée à l'unanimité.**
- 6) La mise à jour du tableau des effectifs des agents titulaires et contractuels sur postes permanents **a été adoptée à l'unanimité.**
- 7) **Le Conseil Municipal a pris acte** du compte rendu au Conseil de l'exercice des pouvoirs délégués.

Fait à Ozoir-la-Ferrière le 27 janvier 2017

Le Maire,
Jean-François ONETO.

